



Adhésion 2017

Site : metro-rigollots-valdefontenay.fr

Association Loi 1901 déclarée à la sous-Préfecture de Nogent-sur-Marne le 2 novembre 2005 sous le n° W942000795

Le présent bulletin accompagné de votre règlement sera, soit :

- **Renvoyé à notre Siège Social** : 155 rue Edouard Maury
(chèque uniquement) 94120 Fontenay-sous-Bois

- **Remis ce jour** (chèque ou espèces)
Chèque établi à l'ordre de : METRO RIGOLLOTS-VAL DE FONTENAY

Ancien(ne) adhérent(e) Nouvel(le) adhérent(e)

NOM : **Prénom** :

Adresse :

Commune : Code Postal :

Tél :

J'aimerais recevoir vos infos par messagerie :

E-Mail

adresse Email à re-préciser à chaque adhésion, SVP

Je peux mettre les compétences suivantes au service de l'Association :

Comment nous avez-vous connus ?

**J'adhère à l'Association loi 1901 « Métro Rigollots – Val de Fontenay »
pour l'année 2017**

Cotisation de base : **5 euros**

Espèces

Cotisation de soutien : à partir de **10 euros**

Chèque à l'ordre de l'Association

Date :

Signature :